

# GRAINVILLE'INFOS

N° 47 – JANVIER 2018



*Chères Grainvillaises, chers Grainvillais,*

*2018 est déjà là !!*

*Le moment des fêtes passé, nous allons donc reprendre notre travail pour continuer le développement de notre commune pour le bien de nous tous.*

*En particulier, nous allons terminer les travaux de nos halles qui ont pris un peu de retard suite aux intempéries. La Foire de la Chandeleur est donc reportée au samedi 24 mars 2018.*

*Le conseil municipal et moi-même souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une excellente année 2018, mais nous aurons l'occasion de nous rencontrer à la cérémonie des vœux le 27 janvier prochain à la Salle Cauchoise à 18 heures. Nous pourrons y aborder les sujets qui nous intéressent lors du verre de l'amitié.*

*Bien à vous,*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Philippe VIVIANT', written over a faint circular stamp.

*Philippe VIVIANT*  
*Votre maire*



## Au conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le 18 novembre 2017. Retour sur les principales décisions prises au cours de cette réunion :

**Soutien du Conseil municipal à la Motion de l'AMRF sur "l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité" :** le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble du contenu de la motion établie par l'AMRF sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité et s'associe solidairement à la démarche de l'Association des maires ruraux de France en faveur d'une loi-cadre "commune et ruralité".

**Salle Cauchoise :** Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs 2017 pour la location de la salle cauchoise pour l'année 2018.

**Tarifs communaux :** le conseil décide d'augmenter les tarifs communaux de 2,5% (cantine scolaire, concession cimetièrè...).

**Avenir du Centre Communal d'Action Sociale :** Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier concernant la loi NOTRE qui supprime l'obligation pour les communes de moins de 1500 habitants de disposer d'un CCAS. Après discussion, le conseil municipal décide de conserver son Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2018.

*Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune*

## Vie pratique

**Salle cauchoise :** Les habitants de Grainville-la-Teinturière sont prioritaires sur les réservations de la Salle Cauchoise pour l'année 2019, et ce jusqu'au 31 mars 2018.

**Rappel du respect du code de la route :** Nous rappelons une fois de plus que pour la sécurité de tous, chacun doit faire preuve de responsabilité et respecter les panneaux de signalisation, ainsi que les limitations de vitesse et les sens interdits. Il est aussi encore rappelé que les allées d'une résidence sont des lieux publics et donc soumis au code de la route.

**Animaux domestiques :** Afin de respecter le voisinage et le bien vivre-ensemble, nous rappelons aux propriétaires d'animaux domestiques qu'ils ont la responsabilité de toute nuisance qui pourrait être occasionnée par leur animal. Sur la voie publique, un animal doit être tenu en laisse. Si un animal errant occasionne des dégâts matériels, il incombera à son propriétaire de réparer les dégâts.

## État civil

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Gabin LÉRONDEL, né le 9 novembre
- Hélène GIROT, née le 22 novembre
- Éloane LEVIONNAIS, née le 23 décembre



Nous avons eu le regret d'apprendre les décès de :

- Louissette LAPEL le 7 décembre
- Michel LOIZEL le 13 décembre

## Retour sur les événements du 4<sup>ème</sup> trimestre



**18 et 19 novembre** : 25<sup>ème</sup> Exposition d'automne sur le thème «Les moulins dans la Vallée de la Durdent» ; les moulins ayant existé ou existant encore sur les 11 communes de la vallée étaient représentés à cette exposition.



**25 novembre** : Plantation d'une haie près du terrain de pétanque pour célébrer les enfants nés en 2015 et 2016.



**22 décembre** : Spectacle de Noël pour les enfants du groupe scolaire, organisé par la Commune, avec distribution de jouets par le père Noël.



**13 janvier** : Cérémonie de la Sainte Barbe des Pompiers de Grainville (célébration d'une messe, dépôt de gerbe au monument aux Morts, remise de distinctions et promotions) suivie d'un cocktail à la caserne.

## Agenda des manifestations

**Premier mardi de chaque mois** : goûter et jeux à la salle Polyvalente (*organisés par le Club des Cheveux d'argent*)

**27 janvier** : Cérémonie des vœux du Conseil Municipal, salle Cauchoise à 18h

**10 février** : Assemblée Générale, salle polyvalente à 17h30, du Comité des Lettres

**3 mars** : Sortie au salon de l'agriculture (*organisée par le Comité des Fêtes*)

**24 mars** : Foire de la Chandeleur (*organisée par le Comité de la Chandeleur*)

▪Matin : concours de bovins - Après-midi : concours des équidés, ovidés, animaux de basse-cours et autres...

▪Tout au long de la journée : exposition de peinture (*organisée par l'Association Jean de Béthencourt*) - exposition/ventes (*organisée par le Club des Cheveux d'Argent*) – restauration et buvette (*organisée par le Comité des Fêtes*)

**Un rappel aux associations** : Si vous souhaitez que vos manifestations figurent sur le Grainville'Infos ou sur le panneau d'affichage, n'oubliez pas d'en informer la mairie, ou l'un des conseillers municipaux. Nos supports de communication sont là pour valoriser vos animations.

# Zoom en images sur les Halles cauchoises

Démarrage du chantier le 18 septembre 2017 par le désamiantage et la démolition de l'ancienne salle



L'entreprise de maçonnerie entre en action...



...Entrée en piste du charpentier...



... puis du couvreur



... et des autres corps de métiers (électricité, métallerie, plomberie, peinture)



Les Halles cauchoises accueilleront, pour leur première manifestation, la Foire de la Chandeleur qui a été reportée exceptionnellement au 24 mars 2018